



LES ARCHERS DE LA COMPAGNIE D'ARC

LA TOUR A L'OISEAU

Club FFTA n° 1086190

Sont heureux de vous inviter à leur compétition de tir en salle, qualificative pour le Championnat de France



Samedi 06 décembre et Dimanche 07 décembre 2025

AU GYMNASSE DE L'ERMITAGE À SAINT BENOÎT 46,5578927, 0,3214373

DISTANCE DE TIR : 2 x 18 MÈTRES (5 DÉPARTS) SANS FINALE

CATÉGORIES :

- Blasons par catégorie suivant règlement sportif en vigueur. Pour les Arcs Classiques, U18 (Cadets), U21 (Juniors), Seniors 1, 2 et 3, ainsi que pour les Arcs Nus, Catégorie Scratch : Blasons de 40 cm ou tri-spots sur demande lors de l'inscription, pour les A Pouilles selon règlement en vigueur. La catégorie U11 ne sera pas accepté, notre mur de tir n'est pas adapté. Pour U13 et U15 blason monospot. Pas de blason Vegas disponible.

LE DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

	SAMEDI MATIN	SAMEDI A-M	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE A-M
	(EN AB/CD)	(EN AB/CD)	(EN AB/CD)	(EN AB/CD)	(EN AB/CD)
OUVERTURE DU GREFFE :	8h30	12h30	17h00	08h00	13h00
ENTRAÎNEMENT (3 VOLÉES) ET CONTRÔLE DU MATERIEL	9h00	13h00	17h30	08h45	13h45
DÉPART DES TIRS :	9h30	13h30	17h00	09h15	14h15

PROCLAMATION DES RÉSULTATS LE DIMANCHE VERS 17 HEURES 30 SUIVIE DU POT DE L'AMITIÉ

À l'issue du tir du samedi soir, il y aura le traditionnel jeu de la "meilleure flèche", suivi d'une collation amicale. Sachez que la fin des tirs est prévue vers 21h.

L'ENGAGEMENT :	1 TIR	2 TIRS	3 TIRS	4 TIRS	5 TIRS
ENGAGEMENT POUR LES ADULTES :	9 €	15 €	19 €	23 €	27 €
ENGAGEMENT POUR LES JEUNES :	7 €	11 €	14 €	16 €	19 €

RÉCOMPENSES :

UNE RÉCOMPENSE SERA OFFERTE AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE DU CONCOURS.

QUELQUES INFORMATIONS :

- LA LICENCE 2025 PAPIER, DÉMATÉRIALISÉE OU PAR PIÈCE D'IDENTITÉ
- POUR LES ARCHERS MINEURS : LES PASSEPORTS MIS À JOUR (LICENCE, CERTIFICATS MÉDICAUX, AUTORISATIONS PARENTALES).

LES TENUES BLANCHES OU DE CLUBS SERONT OBLIGATOIRES AINSI QUE LES CHAUSSURES DE SPORT DANS LE GYMNASSE.

ARBITRES : Y.MORON, H. MOREL, R.DELLANDREA, C.CHAUVET.

LE COIN RESTAURATION :

UNE BUVETTE AVEC CASSE-CROUTE, CROQUES MONSIEUR, PÂTISSERIES, BOISSONS FROIDES ET CHAUDES, BARRES CHOCOLATÉES ...

NOTE : Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des courriers, pour toute absence non justifiée et le greffe non prévenu, une facture d'inscription sera envoyée au club concerné. Inscriptions à retourner avant le 04 décembre 2025 :

MARCHAND MICKAËL - 18 ROUTE DE NIEUIL L'ESPOIR - 86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN

PAR MAIL : MICKAEL.MARCHAND241@ORANGE.FR

